



ASSEMBLEE GENERALE DE L'IFM

8 JUIN 2017

PRESENTATION RESUMEE.

1. PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DE CHACUN DES COMITES LOCAUX

- Comité Ile de France - Alain GENTY :

Jean-Louis Pernollet et René de Cayeux ont été, une année de plus, les principaux acteurs des activités de promotion des métiers maritimes, malheureusement en déclin accentué, Vigipirate obligeant les établissements à prendre des mesures de protection pour lesquelles ils n'ont souvent ni le personnel, ni les fonds.

Pour la prochaine « campagne », il faudra mettre l'accent sur toutes les professions liées à la mer, embarquées ou pas.

Par ailleurs, Jean-Louis représente l'IFM au sein du groupe de travail « Synergie et attractivité des métiers de la mer » et René continue à assurer la mise à jour permanente du répertoire des formations de notre site et à répondre à toutes les demandes de jeunes s'interrogeant sur ces formations. Qu'ils en soient remerciés.

- Estuaire de la Seine – Chantal SAYARET :

Ce comité compte 57 adhérents à jour de cotisation, de nouveaux membres compensant les départs. De plus, ses propositions sont reçues et suivies par des non cotisants.

A un rythme mensuel il organise une conférence, ouverte à tous, sur des sujets maritimes variés, par exemple : " les hommes du port ", "l'évolution de la marine marchande durant les 15 dernières années ", " le plastique dans l'océan et si la solution venait de la terre ?", "les peintres de la marine", " le métier de *shipplanner*", " les grands voiliers aux XXI^{ème} siècle ".

Il a organisé un voyage d'étude sur la côte d'opale et effectué des recherches documentaires pour l'envoi de documents sur les différentes marines à deux classes primaire d'une école du Nord - Pas de Calais pour préparer leur voyage de classe.

Ce comité parraine de deux élèves de l'ENSM aux assises de l'économie de la mer.

Il a organisé une exposition éphémère de peinture marine et la remise de prix IFM avenir.

Il aura un stand commun à quatre associations maritimes lors des Grandes Voiles du Havre du 31 août au 3 septembre. A cette occasion il a pris en stage une élève de l'école d'art d'Amiens afin de créer une plaquette de présentation du comité.

Il travaille à un sujet qu'il aimerait aborder aux Assises du Havre en novembre prochain " solidarité maritime, mythe ou réalité ? Point de vue de la place havraise " On peut enfin souligner le caractère amical et " solidaire " de ce groupe.

- Bretagne occidentale – Michel MORVAN :

Lors des fêtes maritimes internationales de "Brest 2016", afin de faire connaître au grand public les activités de l'Institut, une équipe de bénévoles a tenu pendant toute la semaine un stand, accueilli par le Service Historique de Défense.

Ces fêtes ont été l'occasion de remettre le prix « coup de cœur » du comité, décerné aux deux auteurs de « Brest à quai » et d'une conférence dans le cadre du « Quai des sciences ».

La rédaction d'un numéro spécial « Bretagne » de la Revue maritime a mobilisé pendant de nombreux mois l'ensemble des adhérents et des acteurs régionaux du monde maritime. La sortie de ce numéro en octobre 2016 a fait l'objet d'une belle campagne de promotion grâce à une présentation en avant-première durant la Sea-Tech-Week (manifestation internationale consacrée à la sécurité maritime, dans laquelle, Eudes Riblier est venu animer un atelier sur la gouvernance des océans)

Ce numéro met en valeur l'excellence maritime régionale et locale tant en matière économique, scientifique, culturelle que patrimoniale : en témoigne les participations du Pole mer Bretagne - atlantique, du technopole Brest Iroise, du SHOM, de l'école navale, de l'IUEM, du service historique de La Défense

Vu la mobilisation de tous ces acteurs, il est envisagé de produire un autre numéro spécial consacré à la Bretagne occidentale, en 2018 ...

Le Comité a mobilisé ses adhérents et rédigé une contribution au débat sur la Stratégie nationale de la mer et du littoral : cette contribution est disponible sur son site.

L'IFM Bretagne Occidentale développe ses activités avec de nombreux partenaires locaux : par exemple

- organisation d'une soirée à Océanopolis, avec l'appui du technopole et de l'université : « des brestois dans le grand nord : expédition scientifique du vagabond dans l'Arctique » par Eric Brossier

- visite des laboratoires Gilbert avec l'appui de l'UBO et de la CCI.

- participation active aux rencontres maritimes organisées par le Service historique de défense « sciences et histoire : quand les sources se croisent », « l'histoire des câbliers »

...

L'IFM Brest a lancé sa réflexion sur la solidarité maritime, en lien avec de nombreux partenaires locaux comme la Touline, Océanopolis, la SNSM, la CCI, le SHD, etc. Il est prévu d'organiser un événement sur ce thème à la rentrée 2017.

Grâce à l'appui du technopole Brest Iroise, le Comité s'est doté d'un site internet, d'un compte Twitter et est également présent sur Facebook et LinkedIn. Cette présence sur les réseaux sociaux lui donne désormais une visibilité :

<https://ifmbrest.wordpress.com/>

- Bretagne sud :

Un remplaçant du président, Bernard CLAVERIE - qui doit se consacrer pleinement à son activité professionnelle - n'ayant pas été trouvé, ce Comité est en sommeil. Notre ami, Gustave VIALA, ancien président, nous aide dans la recherche de ce remplaçant.

- Pays de la Loire : Alain BELLOT

Le Comité compte 42 membres.

Il organise chaque année un cycle de 9 à 10 conférences sur des sujets d'actualité relatifs aux différentes marines et sélectionnés lors de l'Assemblée générale de fin d'année. Cette saison, en particulier : l'avenir du grand port maritime de Nantes –Saint Nazaire ; les éoliennes en mer ; l'évolution des métiers portuaires ; le secours en mer...

Il participe ou soutient des évènements : Assises de l'économie de la mer, rencontres internationales du Propeller club, organisation locale du défi « The Bridge », expositions de Peintres officiels de la marine, promotion de la dernière édition de « Flottes de combat » réalisé par notre ami et membre Bernard PREZELIN, avis sur la création d'une Assemblée régionale mer et littoral...

Il alimente régulièrement la Revue maritime en suscitant l'écriture d'articles.

S'appuyant sur la forte solidarité existantes entre tous les membres de la communauté maritime Nantes – Saint Nazaire, il organise une ou deux visites d'entreprises par an, participe aux journées du patrimoine à la Maison de la mer et appuie à toute manifestation marquant le retour de la place du fluvial et du maritime dans la politique de la métropole.

- Languedoc Roussillon (désormais Occitanie) – Marc CHEVALLIER :

Marc Chevallier nous informe du décès de Richard Bernard, avocat, marin, figure historique du Comité.

Le Comité compte 53 membres. Il organise trois à quatre conférences débats par an dans un lieu différent lié au sujet, souvent accompagné d'une visite.

Il est à l'origine d'Escale bleue, organe de promotion du développement durable du littoral, présent lors des fêtes « Escalade à Sète » et soutien du « Plan littoral XXI » de la région, programme de 1md€ en faveur en particulier du renouveau des 66 ports de plaisance issus de la Mission Racine dans les années 60, de la protection du littoral et des espaces lagunaires de cette côte fragile ainsi que du développement des énergies marines renouvelables.

Escale à Sète 2018 espère 400 000 participants grâce à la venue de l'Hermione, permise par l'action conjuguée de tous au Cluster Maritime et à l'IFM, qui a permis de convaincre l'Association Hermione de préférer une tournée méditerranéenne à un voyage en Louisiane cette prochaine année.

Le Comité a organisé la cérémonie au cours de laquelle Eudes Riblier a remis le prix JEAN MORIN de l'IFM à Michel TUDESQ, directeur du lycée maritime de Sète, et membre du Comité. Michel Tudesq a immédiatement remis le montant de ce prix à l'association SOS Méditerranée, représentée par Erwan Follezou, responsable du pôle maritime de SOS Méditerranée France.

- Marseille Fos Calanques – Michel BOURHIS :

35 adhérents ont rejoint le Comité, mais le recouvrement des cotisations est difficile. Le noyau dur du comité, composé d'une grande richesse d'acteurs, dans des secteurs différents, doit permettre de promouvoir les actions de sensibilisation et d'informations.

Le Comité est désormais intégré dans le paysage maritime marseillais où de nombreux événements sont organisés chaque mois par différentes associations (l'Office de la Mer désormais spécialisé dans la plaisance, les conférences du COMAR, les Cafés Comex du Club des Anciens de Comex, le Propeller Club, Septentrion environnement, les clubs nautiques et les clubs de plongée...)

La Ville de Marseille, la Métropole, le département et la Région nous connaissent et suivent nos activités.

L'Union Nautique Marseillaise, le plus ancien club nautique de Marseille (1882) nous accueille désormais et l'IFM bénéficie de la visibilité offerte par l'Espace SAGA avec les événements organisés autour de ce sous-marin et dans les salles attenantes dans un esprit très convivial.

A noter en particulier : en juin 2 jours de portes ouvertes au profit de SOS Méditerranée ; à partir de septembre : la Mer à Marseille devrait être mise en avant, l'obtention des JO par Paris étant le déclencheur. Septembre en mer est également au programme avec l'organisation d'un événement au profit de la SNSM ; en octobre à l'Espace SAGA : le trentième anniversaire de la mise à l'eau du sous-marin ; début novembre présence au festival Aquatic (ex Festival Mondial de l'Image sous-marine)

Fait marquant de l'année : la création du blog IFM Méditerranée, qui continue sa montée en puissance et où sont présents les trois comités de la façade maritime : www.ifm-mediterranee.com

- Toulon Provence Corse – Jean-Yves LE DREFF :

Le Comité se porte bien et a recruté de nouveaux membres qui ont adhéré à nos valeurs et nos objectifs.

Il se réunit mensuellement et tous ont plaisir de se retrouver ; l'assiduité des membres du bureau est remarquable ce qui montre l'intérêt et la pertinence de nos échanges.

Il participe à la vie maritime de la Rade, et a tissé des liens avec plusieurs associations (UMRT-ACORAM- Grande Plaisance)

Il entretient des relations constantes et constructives avec la Marine Nationale. L'ancien Préfet maritime, Yves Joly, a rejoint notre comité.

Lors de la création du conseil d'exploitation du port, les trois personnes qualifiées sélectionnées ont été des membres de l'Institut. Nous sommes sollicités de plus en plus

Les principales activités de l'année ont été : associé au Pôle Mer PACA participation à la présentation des activités mer lors des régates des séries de l'America's Cup (3 journées) ; présence à la remise du Prix IFM à Sète ; visite au nouveau Préfet Maritime ; création de l'Union Maritime de la Rade de Toulon ; admission au Propeller club de Marseille (3 membres) ; participation à la journée de réflexion sur le maritime en collaboration avec l'Université de Toulon, au lancement de l'Association Régionale l'AMCRE, au Conseil d'exploitation de Ports Toulon Provence ; Collaboration avec les autres Comités de la façade avec en particulier le Blog, les Compagnons du SAGA et la remise de la croix de Chevalier du Mérite maritime à Michel Bourhis

Le comité a émis depuis juin 2016 6 fiches documentaires

Septembre : L'enjeu stratégique des détroits et canaux...conséquences pour les routes maritimes FD6/16

Novembre : Le monde Maritime face à la Cybercriminalité FD7/16

Janvier : Le Patrimoine Mondial de Haute mer FD1/17

Février : Mise en application du Code polaire FD 2/17

Mars : Fiche Solidarité Maritime : «Les abandons d'équipage » FD3/17

Juin : « L'Economie Bleue » FD4/17

Si les conférences organisées dans le cadre des relations tripartites avec l'IHEDN et la FMES n'ont pu se dérouler comme prévu, l'IFM a organisé 3 conférences : avec le Propeller club de Marseille : « Le monde Maritime face à la Cybercriminalité » puis : « CAP SUR 2030 : Doubler le secteur Maritime » avec pour intervenant Frédéric Moncany de Saint Aignan et enfin « Migrants en Mare Nostrum: SOS Méditerranée, Pourquoi et Comment ? » par Francis Vallat.

Chaque conférence a été précédée d'une rencontre avec la presse locale ce qui a fait l'objet d'articles de presse.

- Une conférence de Jérôme BIGNON à Dunkerque aurait dû marquer le démarrage du **Comité Manche Est Mer du nord** mais un souci de santé de Gildas TUAL nous a amenés à la reporter à la rentrée.

- Le **Comité Bretagne Nord** tarde toujours à redémarrer.

- De même, en dépit de l'aide importante du Préfet Henri MASSE le noyau de bonnes volontés nécessaire pour redémarrer un **Comité Charente** n'est pas encore complété.

2. CONCERNANT LES TRAVAUX QUE L'IFM ANIME OU AUXQUELS IL PARTICIPE :

Jean-Louis Fillon nous a fait un compte-rendu du **colloque** du 30 mai dernier sur "**Quelle gouvernance pour l'Océan, au XXIème siècle**".

Ce colloque achevait 18 mois de travaux de notre groupe de travail, à la suite de la journée du 1^{er} octobre 2015 sur « L'Océan, bien commun de l'humanité »

Cette réunion a été un **véritable succès** puisque 250 personnes se sont retrouvées pendant une après-midi, avec, à la suite de la présentation de nos travaux, deux tables rondes sur les modalités puis sur les acteurs de la gouvernance et avec de nombreux échanges avec la salle.

Les **principales interventions** seront publiées dans les **numéros de la Revue maritime** en fin d'année.

Eudes Riblier a fait le point sur les travaux du groupe de travail sur la **solidarité maritime**. Il a rappelé que l'objectif de ce groupe, au delà d'un état des lieux est **de rechercher et faire connaître les moyens de renforcer la solidarité, dans le monde maritime, voire au delà dans toute la société**. Après avoir examiné des aspects historiques et les différences entre solidarité réglementée, solidarité choisie, altruisme et fraternité, puis recherché des références chez les sociologues, le groupe a dégagé quatre éléments qui paraissent essentiels pour le développement de solidarités choisies. Ce sont l'existence d'une communauté, un risque important ou une ambition partagés par tous ses membres, l'existence de règles définissant clairement les devoirs que s'imposent chacun et une mise en œuvre régulière. Le groupe procède maintenant à des auditions pour vérifier si ces critères sont les bons où si il convient de les revoir. L'IFM a proposé au Marin de présenter l'avancement de ces réflexions lors des prochaines Assises de l'économie de la Mer.

Concernant les interventions de l'Institut sur des sujets d'actualité, on note en particulier

- notre **contribution sur la Stratégie nationale pour le mer et le littoral**,
- la tribune publiée dans le Marin concernant la **ratification de l'accord avec l'île Maurice concernant Tromelin**,
- notre contribution sur **l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises dans ses zones économiques exclusives**
- les **questions adressées aux candidats à l'élection présidentielle**.

Il a par ailleurs été indiqué aux membres du Conseil que l'IFM participait aux travaux de la **Plateforme Océan et Climat**, au **groupe de réflexion lancé par le SG Mer sur la préparation des négociations BBNJ**, au **groupe national informel sur la haute mer**, au groupe **Thétys** ainsi qu'aux travaux concernant l'opportunité de créer un **Code de la mer**.

3. CONCERNANT NOS ACTIVITES DE PROMOTION DE LA MER ET DES ACTIVITES MARITIMES

L'IFM a apporté son concours, lors des **Assises de l'économie de la mer**, en novembre dernier à **l'opération organisée en faveur des professeurs d'histoire et de géographie** par les inspecteurs généraux Tristan Lecoq et Florence Smits : nous avons contribué à fournir les témoins intervenant lors des conférences réservées aux quelques 150 enseignants inscrits.

Nos **Mardis de la Mer** ont rassemblé deux à trois cent auditeurs sur des sujets passionnants et très variés. Avec Christian Buchet, nous sommes en train d'élaborer le programme de notre treizième année et continuons à veiller à couvrir le plus large spectre de sujets maritimes.

Une dizaine d'étudiants de l'Institut Catholique de Paris sont inscrits au **Certificat d'Etudes maritimes**, qui a été décerné cette année à deux candidats. Le mémoire de l'un d'entre eux est publié dans la revue Maritime.

Nous continuons à soutenir le **Forum des métiers de la mer** de l'Institut Océanographique qui permet à de nombreux lycéens de se renseigner sur les filières d'emploi maritime.

4. PRIX IFM

Nos deux prix attribués ont été attribués en 2016 :

Le Prix Jean Morin à Michel TUDESQ, directeur du Lycée maritime de Sète, pour son engagement exceptionnel en faveur de l'enseignement maritime :

Le prix Jean Morin est attribué à toute personnalité ayant contribué au développement des activités maritimes de la France et/ou de l'emploi maritime français

Le prix Avenir à Simon BERNARD, élève à l'ENSM pour ses multiples projets et engagements au service de causes maritimes et humanitaires, dans un remarquable esprit d'humilité, de simplicité de travail en équipe et d'ouverture aux autres

Le prix Avenir est attribué à un(e) jeune, en fin d'études ou travailleur s'étant fait remarquer par un travail, une action ou un acte révélateur de son talent, de sa passion ou de son apport à la vie maritime française.

Le jury sera de nouveau réuni que lorsque nous pouvons lui présenter un choix de candidatures suffisant.

5. REVUE MARITIME

Un incident de santé a immobilisé François Pezard en fin d'année : la publication de la revue reposant sur la toute petite équipe de bénévoles constituée autour de lui, seuls **trois numéros** sont parus en 2016, avec en particulier le **numéro 507 sur la Bretagne**. François Pezard rappelle sa volonté d'ouvrir la Revue maritime à un large éventail de sujets, intéressant tous nos lectorats. Ainsi sont maintenant traités plusieurs sujets culturels : littérature, bandes dessinée, peinture ou musique.

Eudes Riblier rappelé que l'équilibre financier de la revue est très dépendant de nos annonceurs : les contributions de tous nos membres sont les bienvenues.

6. PERSPECTIVES D'ACTIVITE

Notre groupe de travail sur la gouvernance de l'océan ayant achevé ses travaux, l'Institut va pouvoir se pencher sur un nouveau sujet.

Le bureau a identifié deux possibilités :

- « **11 millions de Km2 : pour quoi faire ?** »

Ce sujet permet de s'adresser

- au politique : le referendum de Nouvelle Calédonie, les moyens de connaissance, de surveillance, de gestion, les coopérations régionales, la gouvernance des espaces
- au grand public : que faire de notre patrimoine maritime, pourquoi faire, quelle pérennité, quels moyens lui allouer, avec quels avantages ?

- « **L'Europe, la France, la mer** »

L'Europe et l'économie Bleue : qui est, qui peut être moteur : l'Europe est très terrienne même si les ports sont importants dans l'économie de nombre d'Etats. Ce travail serait réalisé dans la perspective du Brexit, mais aussi de la prise en compte de l'ensemble de nos espaces ultramarins.

L'avis des administrateurs a été sollicités lors du dernier Conseil d'administration sur les sujets les plus pertinents pour l'Institut : le thème final sera retenu en fonction de leurs réponses.

7. COMPTES 2015 ET BUDGET 2016

Nos efforts pour retrouver une situation économique équilibrée ont abouti :

- **nos activités "association" et "Revue" sont toutes deux très légèrement bénéficiaires**, à hauteur respectivement de 1575€ et de 678€.

Il faut toutefois noter un fléchissement de nos recettes d'abonnements et être conscients qu'en l'absence de recettes complémentaires, **nos possibilités d'action en particulier en faveur de la promotion de la mer et des activités marines sont très limitées** : il nous faut trouver plus de sources de financement (adhésions, soutiens, abonnements, publicités) et nos efforts dans ce sens doivent être poursuivis. Les contributions de tous sont les bienvenues.

8. RESOLUTIONS

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

RESOLUTION N° 1 Adoption du Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2016

L'Assemblée générale adopte le Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2016

RESOLUTION N° 2 Adoption du rapport moral

L'Assemblée Générale ordinaire adopte le rapport moral de l'exercice 2016, présenté par le Président Eudes Riblier, et donne quitus au président, au conseil d'administration et au bureau.

RESOLUTION N°3 Approbation des comptes

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2016 pour un montant de 95 528 € en charges et de 97 781 € en produits soit un résultat de +2 252,70 € ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans les rapports qui lui ont été présentés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Elle donne quitus financier au président, au trésorier, au Bureau et au Conseil d'administration.

RESOLUTION N°4 : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour + 2 252,70€ portant ce dernier de -98 379,22€ à -96 126,52€

RESOLUTION N° 5 Approbation du rapport du commissaire aux comptes

L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice écoulé.

RESOLUTION N°6 Adoption du budget prévisionnel

L'Assemblée générale ordinaire adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2017 pour un montant de 101 000 € en produits et 101 000 € en charges.

RESOLUTION N°7 : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Le mandat du Commissaire aux comptes est arrivé à échéance avec l'approbation des comptes de l'exercice 2016. Il convient donc de se positionner sur le renouvellement du mandat. Constatant qu'il n'y a pas d'obligation particulière quant à la nomination d'un Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale ordinaire décide de ne pas désigner de Commissaire aux comptes.

RESOLUTION N°8 : Pouvoirs

L'Assemblée générale ordinaire donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour effectuer toutes les formalités légales, consécutivement à l'Assemblée générale ordinaire

8. QUESTIONS DIVERSES

Il est signalé que l'absence d'existence légale des Comités locaux peut poser des difficultés pour leur reconnaissance par les collectivités régionales et locales et empêcher de recevoir des subventions de celles-ci.

Il est convenu de voir comment traiter ce sujet au travers du règlement intérieur.

L'exemple de la SNSM sera pris.